



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RENCONTRE DE FOOTBALL RCL - LOSC VENDREDI 7 MAI 2021

Arras, le 6 mai 2021

Ce vendredi 7 mai 2021 à 21h00 aura lieu, au stade Bollaert-Delelis, le match de Ligue 1 opposant les équipes de Lens et de Lille.

Ce derby entre ces deux clubs régionaux présente des enjeux importants en termes de participation aux coupes européennes la saison prochaine et crée de facto un engouement particulier chez leurs supporters.

Si la rencontre se déroulera à huis clos en raison du contexte sanitaire, les services de l'État restent particulièrement mobilisés sur les risques de troubles à l'ordre public, du fait des contentieux entre groupes d'ultras des deux clubs, des actions d'intimidation qui se sont déroulées ces derniers jours à leur initiative, et des projets de déplacement des supporters lillois.

Deux réunions préparatoires ont donc examiné le 28 avril et 5 mai 2021, en lien avec les responsables des deux clubs et les forces de sécurité, les risques liés à cette rencontre et les dispositifs à mettre en place.

Afin de garantir le bon déroulement de cet événement, l'objectif principal est la sécurité des personnes, le but étant d'éviter tout affrontement entre supporters des deux clubs.

Le RC Lens va déployer un dispositif destiné à assurer la sécurisation aux abords du site de mise au vert de son équipe, du stade et de ses abords immédiats.

**Plus de 200 fonctionnaires de police seront parallèlement déployés le 7 mai. Les forces de sécurité pourront s'appuyer sur un arrêté préfectoral interdisant la venue des supporters lillois dans les arrondissements d'Arras, de Béthune et de Lens. Les supporters lensois ont de leur côté interdiction de se déplacer sur les arrondissements d'Arras et de Béthune.**

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

**Il est par ailleurs rappelé que dans le cadre des mesures destinées à éviter la propagation du virus, le couvre-feu reste maintenu à 19h00.**

Les forces de sécurité seront particulièrement vigilantes dans l'application de l'ensemble de ces dispositions. Le non-respect de ces différentes mesures fera l'objet de verbalisations susceptibles de conduire à de lourdes sanctions.